

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7474805101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.reussir-agri72.fr/annonces-legales/details/3561996>

Cette annonce a été mise en ligne le **30 septembre 2026** sur **Agri 72 Web**
Pour le département : 72 - SARTHE



STELLAIRE

Société à responsabilité limitée

transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 3 568 090 euros

Siège social : 19 Avenue de la Liberté 72000 LE MANS

982 873 457 RCS LE MANS

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 29 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 3 568 090 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Madame Emmanuelle FOUCAULT, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : LA PRESIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : Madame Emmanuelle FOUCAULT demeurant

19 Avenue de la Liberté 72100 LE MANS

Pour avis
Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex

